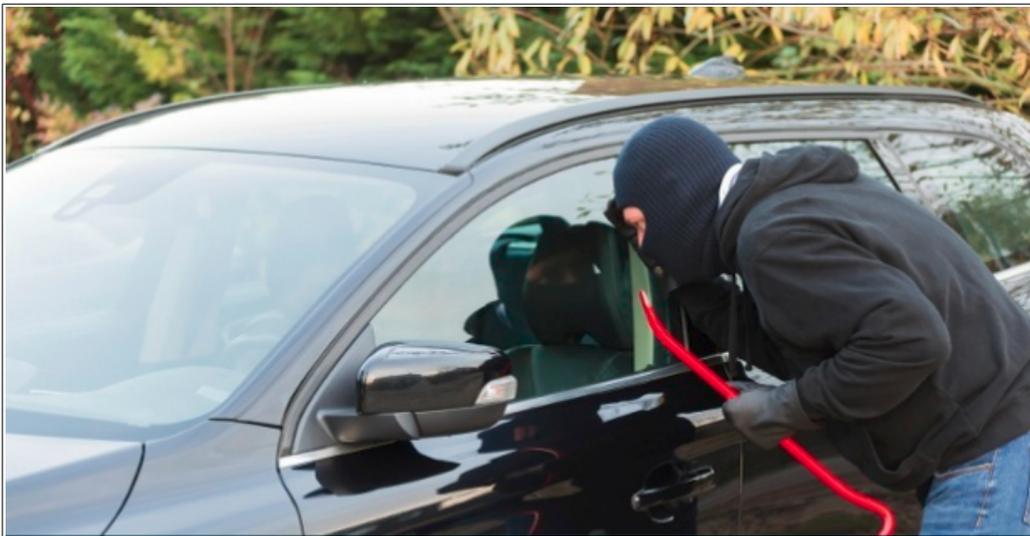


*Le Groupement de Gendarmerie  
Départementale de Meurthe et Moselle*  
**Vous conseille :**

***STOP***  
**AUX VOLS DE VOITURES  
ET VOLS À LA ROULOTTE**



**102, avenue du général Leclerc  
54035 NANCY CEDEX  
03.83.92.57.00**

## Prévenir les risques de vols

- En quittant ma voiture, je vérifie que les portes sont bien fermées.
- A l'arrêt, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne baisse pas les vitres.
- À l'arrêt, je ne laisse pas le moteur tourner, même si je m'absente pour une course rapide.
- Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).
- Je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture : certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire.
- Je ne laisse pas mon sac à main ni objets de valeur (GPS, appareil photo, téléphone portable, ordinateur, lecteur DVD ...) de manière visible dans l'habitacle
- **Face au car-jacking** (vol d'une voiture avec l'automobiliste au volant) :
  - ✓ je suis vigilant en cas d'accrochage suspect (lorsque les circonstances ne se prêtent pas à un accident) ;
  - ✓ je ne tente pas de résister à tout prix à l'agresseur
  - ✓ **j'alerte immédiatement la police ou la gendarmerie.**

### En cas de vol à la roulotte

- Laissez le véhicule en l'état
- ne touchez à rien
- prévenez sans délai la Gendarmerie ou la police  
appel au 17
- dressez un inventaire des objets dérobés  
et apportez-le lors de votre dépôt de plainte ;
- prévenez votre assureur